

Plan triennal – 2018 - 2021

Monsieur le Président,
Chers Collègues,

Il aura été sans doute très rare dans notre histoire locale que nous soyons amenés à présenter un budget au mois d'avril d'une année en cours mais les circonstances financières et l'évolution de nos recettes et dépenses ont quelque peu compliqué l'équation budgétaire à bien des égards.

La confection du budget est, cette année plus que les autres encore, un difficile exercice d'équilibre vu le manque de moyen dont nous disposons au travers de la DGC (augmentation de 200.000 euros à peine) ou du Tax-shift (perte de rentrées de 800.000 euros pour la commune) mais aussi compte tenu des charges nouvelles qui pèsent sur le CPAS (plus ou moins 900.000 euros) à la suite de l'exclusion du chômage de nombreuses personnes qui émargent dès lors au CPAS, et l'augmentation du nombre de personnes percevant un revenu d'intégration sociale ou son équivalent. Sans compter les évolutions barémiques et l'inflation annuelle.

Malgré ces difficultés indépendantes de notre volonté, nous avons pu définir une note d'orientation qui présente des objectifs ambitieux pour la législature. Rappelons que notre commune est en plein développement et confrontée à plusieurs enjeux qui découlent notamment de la forte évolution de notre population.

En effet, l'évolution de notre commune s'est faite à plusieurs niveaux. Une croissance démographique tout d'abord. En effet, de 1995 à 2015, la population berchemoise a augmenté de 20 % et la croissance démographique prévue pour les années à venir demeure importante, potentiellement près de 10 % d'ici 2025. Berchem-Sainte-Agathe est la quatrième commune bruxelloise qui a enregistré un taux de croissance élevé au cours de ces dix dernières années.

Un rajeunissement de la population, ensuite. Les familles avec enfants ont augmenté même si notre commune abrite un nombre important de personnes de 65 ans et plus. Nous remarquons également une plus grande multiculturalité. Les Berchemois sont aujourd'hui d'origines multiples et nous devons en tenir compte tout en encourageant l'intégration par les langues nationales et la culture. Enfin, une population avec une moyenne de revenus assez élevée mais également un nombre de personnes précarisées en augmentation.

Cette transformation de la structure de notre population représente 4 enjeux majeurs sur lesquels va reposer notre projet pour la Commune.

D'abord, un enjeu en termes d'infrastructure et de service en adéquation avec la croissance de notre population.

En matière de petite enfance, nous envisageons la création de nouvelles places de crèches, avec subsides ou dans le cadre d'un partenariat. Nous **augmenterons la capacité d'accueil** et développerons des mesures concrètes pour aider les parents. Nous envisageons de redéployer une halte-garderie pour permettre aux parents d'accomplir certaines démarches administratives ou suivre des formations.

La crèche inclusive La Court'Echelle dont l'objectif est la création et la gestion d'un milieu d'accueil pour enfants de 0 à 6 ans avec une attention particulière portée à l'intégration sociale et à l'inclusion d'enfants en situation de handicap verra le jour cette année. De fait, l'association a eu la décision

définitive de la Cocof quant à l'octroi de la subvention relative aux travaux. La crèche sera hébergé dans les locaux du Cpas.

Pour aider les familles, nous proposerons une **formation « babysitter » en collaboration avec l'ONE et Kind & Gezin** et envisageons un annuaire communal reprenant les coordonnées des babysitters locaux. Nous soutiendrons le développement d'espaces de rencontre pour les parents tant via l'animation d'une plateforme des parents que dans le cadre de partenariats comme celui avec l'asbl Passages.

Concernant la **prise en compte générale des questions liées aux 0-3 ans**, nous pérennisons l'organisation de la semaine de la petite enfance qui sensibilise les acteurs de terrain et le grand public aux questions liées aux 0-3 ans. Il sera tenu compte des 0-3 ans dans les politiques d'aménagement du territoire de la commune (espaces verts, plaines de jeux, terrains de sports) et dans le plan communal de mobilité (vers les lieux d'accueil extrascolaire, les crèches).

En matière d'enseignement, nous devons assurer le fonctionnement de l'existant et de la nouvelle école primaire qui vient d'être créée. Nous investirons dans nos d'infrastructures scolaires afin de les rénover et de les moderniser. Nous serons également **attentifs à la création d'une école secondaire** sur le territoire de la Commune. Pour ce qui concerne l'école néerlandophone, et eu égard à nos finances, nous gardons ce projet en ligne de mire mais nous nous voyions contraints de postposer les investissements d'un an ou deux en attendant l'évolution de nos moyens financiers. Les élèves actuellement accueillis pourront continuer leur scolarité sans problème dans les installations provisoires actuelles.

Nous serons attentifs à développer la **qualité de notre enseignement** par différentes initiatives concrètes. En terme de gestion des écoles, nous aiderons les équipes éducatives à mettre en œuvre des plans de **pilotage performant et cohérent dans le cadre du pacte d'excellence**.

Nous **accompagnerons les équipes éducatives** dans la poursuite d'un enseignement innovant et de qualité, dans le développement des modalités d'accueil pour les primo-arrivants dans l'enseignement maternel et primaire, dans la **promotion d'une pédagogie fédératrice** par le dialogue entre parents, enseignants, directions, intervenants extérieurs et le pouvoir organisateur.

L'accent sera mis sur les apprentissages de base et sur l'apprentissage des langues (notamment via la mise en place de l'éveil aux langues dès la maternelle) et une attention particulière sera accordée à la maîtrise du français et des langues nationales par les professeurs dans l'enseignement et dans les activités connexes et **nous développerons la collaboration entre les enseignements francophones et néerlandophones**, tous réseaux confondus.

Nous veillerons à ce que le projet d'établissement des écoles communales **tienne compte des difficultés d'apprentissage des élèves** issus de familles défavorisées et/ou dont la langue utilisée à la maison n'est pas celle utilisée à l'école pour faire de l'enseignement fondamental un levier d'intégration.

Pour aider les parents, nous développerons des mesures concrètes pour **favoriser les initiatives de bénévolat et d'assistance** tels que comité de lecture et d'écriture juniors/seniors, les aides au rattrapage et le renforcement de l'accompagnement scolaire après les cours .

Nous **développerons le soutien scolaire dans les quartiers** et des lieux d'étude pour les plus grands, nous étudierons la progression vers la gratuité des frais scolaires et de garderie des enfants en maternelle et progressivement des enfants en primaire, encouragerons le développement d'une offre

d'accueil extrascolaire de qualité accessible à tous les enfants notamment en proposant des **tarifs adaptés aux revenus des parents**.

En matière de décrochage scolaire, nous mènerons une action forte pour enrayer le phénomène de décrochage scolaire et de redoublement notamment par la mise en place d'offres supplémentaires de rattrapage scolaire pour les enfants en primaires et en secondaires par le biais de l'asbl Cohésion sociale de Berchem-Ste-Agathe. Nous encouragerons également le volontariat au service de la commune et des associations

Nous encourageons et soutenons la création d'associations de parents dans chacune de nos écoles maternelles et primaires avec lesquelles nous souhaitons développer des partenariats durables dans l'intérêt des enfants.

Nous porterons une attention particulière aux étudiants de plus en plus nombreux à émarger au CPAS. Nous soutiendrons le Cpas dans l'accomplissement de sa mission concernant le projet individuel d'intégration sociale concernant particulièrement les jeunes.

En matière de développement durable pour notre enseignement, nous nous assurerons d'une alimentation de qualité à l'école, encouragerons une politique de "0 déchet" et limiterons l'usage des emballages. Une soupe sera proposée gratuitement à tous les enfants des écoles maternelles, et ensuite progressivement, aux enfants des écoles primaires. Nous encouragerons l'usage du vélo en généralisant les parkings à vélo dans les écoles.

D'une manière générale, **nous promotionnerons la formation et l'apprentissage pour le plus grand nombre** en développant des cours de langue, y compris la langue des signes, pour les nouveaux bruxellois, en développant l'accès à la formation permanente et professionnelle et en incitant au développement de l'apprentissage des nouvelles technologies et de l'informatique (TIC) et leur utilisation intelligente ainsi que sur le développement d'un esprit critique.

En matière de culture, nous la soutiendrons pleinement au travers nos deux centres culturels récemment rénovés et ferons de l'offre culturelle un outil de découverte et de compréhension mutuelle. Elle sera utilisée pour inventer et explorer le « Vivre-ensemble » au sein des quartiers. Nous rendrons accessible les cultures à tous les Berchemois en sortant notamment les activités en dehors des murs des institutions culturelles habituelles.

Nous développerons les politiques culturelles en favorisant la diversité et l'accessibilité de leurs programmations au plus grand nombre. Nous garantirons l'offre culturelle pour tous au moyen d'un ticket, dit « article 27 » permettant d'aller aux spectacles des Centres Culturel le Fourquet et Kroon pour 1,25 €.

Nous amplifierons les synergies créées avec Koekelberg et les communes du nord-ouest. Nous relancerons les parcours d'artistes en collaboration avec les centres culturels et les associations et poursuivrons la promotion de l'art dans les espaces publics. Nous analyserons également la création d'une section des Beaux-Arts en partenariat avec l'Académie existante de Molenbeek.

D'une manière générale, nous multiplierons les synergies entre les Echevinats francophones et néerlandophones et les initiatives communes entre le Fourquet et le Kroon.

Concernant le logement, nous accompagnerons la création de nouveaux logements, privés ou publics, pour faire face à la croissance démographique et proposer des logements à des loyers

abordables, tout en garantissant la taille humaine et en évitant la densification. L'accès au logement des jeunes ménages sera également favorisé.

La création de nouveaux logements sociaux sera faite par petits ensembles pour mieux les intégrer dans l'habitat et la vie communautaire. Nous encouragerons des **logements accessibles à tous et adaptés aux besoins de tous** en favorisant l'accès au logement des jeunes ménages, en soutenant la création d'habitats groupés et intergénérationnels, en assurant davantage de logements adaptés aux personnes handicapées et en créant une prime pour l'adaptation des logements aux personnes handicapées .

Nous mènerons une réflexion pour la création ou la collaboration avec une Agence Immobilière Sociale (AIS) afin de lutter contre les logements vides ou inoccupés et permettre un accès au logement dans des conditions favorables.

Pour les personnes âgées, nous favoriserons une **politique de maintien des personnes âgées à domicile** (aide à l'adaptation des logements, ...) et encouragerons la création de places en « service flats » à des prix raisonnables .

En collaboration avec l'administration régionale, nous veillerons à **une mise en œuvre du Code du Logement en matière de salubrité**, notamment en luttant contre « les marchands de sommeil ». Nous lutterons contre les logements abandonnés et les rez de chaussées commerciaux vides.

En matière de logements sociaux existants sur la commune, nous veillerons également à la poursuite de la politique active de rénovation de la Cité moderne et participerons à toutes les démarches qui permettront d'augmenter la qualité de vie dans ces logements.

Nous soutiendrons le logement collectif du Cpas le Laurier. En règle générale, ce sont les CPAS qui sont en première ligne pour les demandes urgentes de logement. Ce dispositif permet aujourd'hui d'offrir aux Berchemois en situations de détresse une sécurité de logement provisoire.

Concernant le commerce, nous poursuivons une politique fiscale favorable au commerce (rappelons qu'il n'y a aucune taxe spécifique sur les commerces berchemois).

Dans la mesure de nos possibilités, nous développerons une **politique immobilière communale combinant création/rénovation de logements et création de rez commerciaux** (les primes régionales doivent permettre ce double objectif qui permettra de rénover du logement et de le confier éventuellement à une AIS et de gérer des espaces commerciaux dans lesquels nous pourrions accueillir des indépendants qui se lancent). Nous mènerons une réflexion sur l'acquisition – en partenariat avec les organismes régionaux - des espaces de commerce vides pour les louer à des commerces de qualité, à des conditions accessibles.

Nous voulons également **créer une cellule locale de développement** du centre urbain et commercial et d'accompagnement des commerçants dans la relance des activités commerciales de manière durable. Nous accompagnerons aussi les commerces dans leur installation ou dans leur transformation, pour faire correspondre l'offre de leurs produits à la demande des Berchemois. D'une manière générale, nous fédérerons les commerces et promotionnerons les initiatives innovantes qui s'inscrivent dans une économie locale et plus durable.

Nous voulons aussi amplifier la **politique d'attraction ou de création d'entreprises** dans la commune en créant un incubateur pour petites entreprises et start up et un Espace d'accueil et d'Innovation Sociale pour Starters en Economie Sociale et Projets basés sur les nouvelles technologies

(Incubateur d'économie sociale). Nous veillerons à mettre en valeurs les entreprises installées dans notre commune.

La collaboration avec les organismes régionaux dans ce domaine est essentielle.

Nous faciliterons également **l'octroi sous conditions d'une prime aux jeunes indépendants** souhaitant démarrer leur projet professionnel, afin qu'un plus grand nombre puissent en profiter et nous continuerons à encourager une meilleure qualité et présentation des étals, terrasses et devantures, notamment via le soutien financier et l'octroi de primes. Pour les terrasses, nous veillerons à une exploitation des terrasses Horeca plus souple, dès que le beau temps s'annonce, et plus tard dans l'année en assurant une mise en œuvre souple du Règlement Général de Police ou en le revoyant si nécessaire.

Concernant **l'accessibilité commerciale pour les clients**, nous veillerons à une bonne répartition et à la disponibilité des places de stationnement, à proximité des commerces du centre, notamment en favorisant la rotation des occupations et adapterons la politique de stationnement dans les zones commerciales aux besoins des commerces et de leurs clients. Nous étudierons aussi la mise en place d'une navette amenant les clients des parkings au centre de la commune et améliorerons l'accessibilité des commerces pour les personnes à mobilité réduite.

Nous soutiendrons aussi les petits pôles commerciaux de quartier et l'ensemble des commerces berchemois grâce à un site internet efficace et une application informative sur ces commerces. Nous les renseignerons dans l'application informatique de la commune et établirons une signalétique indiquant les types de commerces et leur localisation.

Nous organiserons des **actions de promotion du commerce local**, soutiendrons le lancement récent de la « Zinne » comme monnaie régionale à dépenser dans nos commerces et relancerons l'idée de création de labels de qualité recherché des clients (dont le label « Artisan » entre autres). Dans le « Berchem Welcome Pack », nous négocierons avec les commerçants locaux des bons de réductions pour encourager les nouveaux habitants à se rendre dans le commerce local.

Nous encouragerons la **création d'une association de commerçants active** et partenaire de la commune en matière de développement et d'animation et développerons une aide aux associations de commerçants et artisans pour leur permettre d'améliorer leur communication vis-à-vis des Berchemois.

Nous développerons aussi **une action intensive et spécifique en terme de nettoyage et de propreté plus particulièrement autour des commerces.**

Nous **répartirons mieux les activités et événements sur différents espaces publics de manière à en faire profiter un maximum de commerces** (parvis et place Schweitzer par ex) et favoriserons l'implantation de nouveaux commerces et d'équipements d'utilité publique aux abords de la Place Schweitzer afin qu'elle soit le lieu de vie et de rencontres de tous les Berchemois.

Concernant l'offre des marchés, nous développerons certaines spécificités des marchés pour accroître leur rayonnement. **Nous développerons le marché bio** et circuits courts du mercredi avec plus de produits et en le faisant mieux connaître auprès du public. Nous évaluerons sa localisation en fonction des objectifs poursuivis. Nous étudierons la possibilité d'organiser une fois par an un marché aux Senteurs (et un marché nocturne.

Nous inciterons également au redéveloppement de la zone du Carrefour et Shopping Basilix dans le sens d'un meilleur aménagement de l'espace et d'une meilleure utilisation des places de parking.

En matière de sports, nous devons rénover et accroître nos installations et infrastructures y compris la création d'une nouvelle cafétéria sur le site, en extérieur afin de permettre à tous (sportif ou non) de bénéficier d'un endroit convivial et chaleureux, avec une recherche accrue de subsides. Nous améliorerons également l'accessibilité des piétons aux abords des sites.

Nous continuerons à favoriser l'accès à nos infrastructures à tous les Berchemois avec un tarif préférentiel ou des aides via les chèques sport dont nous augmenterons le budget pour faciliter l'accès aux activités sportives pour les enfants démunis.

Nous réaménagerons également avec subsides les accès pour les PMR, nous promotionnerons le sport féminin et l'accès aux sports pour ses Seniors.

Nous développerons une réelle politique sportive, dynamique, centrée sur les Berchemois en favorisant la diversité des disciplines sportives ainsi que le sport cérébral (ex : club d'échec) en valorisant celles et ceux qui en font et l'organisent et en valorisant les mérites des excellences sportives. Les activités sportives de plein air, en ce compris intergénérationnelles seront également promotionnées.

Nous augmenterons la surveillance des lieux aux heures pleines.

Une journée de découverte de tous les sports proposés au complexe sportif et un festival dédié à un sport particulier seront organisés pour faire la promotion du sport et permettre à tous de s'y essayer.

En matière de santé, nous organiserons à l'échelon local une coordination des besoins en matière d'aide, de soins, d'accompagnement et d'aménagement du domicile via la **création d'un TOWN CARE MANAGER** ou TOWN WELFARE MANAGER. (Accessible à tous - seniors, aidants proches, jeunes parents en difficulté - le Care Manager pourra identifier, répondre et orienter vers les services nécessaires et utiles, assurant au passage un suivi de la demande et une coordination des services impliqués dans la recherche du bien-être de la personne concernée. Il pourra indiquer à la Commune ou au CPAS les manques éventuels en matière de santé de proximité).

Nous finaliserons au sein du CPAS le « **continuum de soins** » grâce à la création d'une structure et d'un dispositif d'accueil de COURT SEJOUR et de CONVALESCENCE et nous compléterons le « continuum » de soins créé par le CPAS dans l'environnement communal proche.

Nous mettrons en place un **dispositif d'aide et accompagnement des aidants proches** et mettrons en place une aide ponctuelle à l'adaptation des lieux de vie pour personnes atteintes d'un handicap, d'une perte d'autonomie ou en cas de convalescence.

Une attention particulière sera portée au développement du Centre d'accueil de jour Les Hortensias. Ce service facilite le maintien à domicile le plus longtemps possible. Ce dispositif du Cpas et autour du Cpas de notre commune est bien perçu par notre population car il joue un rôle essentiel pour briser la tendance à l'isolement en promouvant la recherche de l'autonomie et le bien-être.

Une journée annuelle « santé » pour les jeunes sera également organisée.

Nous mettrons en place, dans le cadre de **l'élaboration d'un plan de santé communal**, des campagnes de promotion des habitudes alimentaires saines dans les écoles, notamment en soutenant et orientant les services PSE (promotion de la santé à l'école) et relayerons davantage les actions des Communautés en matière de promotion de la santé et de prévention, notamment en participant aux campagnes de vaccination et faire davantage appel aux subsides octroyés.

Nous informerons les personnes âgées ou à mobilité réduite du territoire communal de l'existence de services de type « biotélévigilance » (système d'alerte d'urgence vers une centrale), et assurerons l'accès à ces services. Nous soutiendrons les activités et autres initiatives du Mimosa, le restaurant communautaire créé au Cpas à l'attention des « grands seniors » Berchemois. Il s'agit d'un lieu de rencontre qui propose une alimentation saine et durable labélisé Good Food.

Nous envisagerons un partenariat dans le cadre du projet santé avec le Centre Médical Enaden asbl Unité d'hébergement de séjour court.

Nous travaillerons à des secours rapides et efficaces en demandant la **création d'un poste avancé Ambulanciers sur la commune** et mènerons régulièrement des campagnes de prévention (sensibilisation au secourisme et aux premiers soins, formation de base incendie...). Nous veillerons à l'actualisation du Plan Communal d'Urgence et d'Intervention (PCUI) . Nous développerons également une meilleure connaissance du système « Be Alert » auprès des citoyens.

Nous garantirons les fonctions sociales de la **Maison de Repos du Val des Fleurs avec une politique tarifaire adéquate** et une aide financière renforcée du CPAS en faveur des résidents les plus faibles et développerons davantage les services d'aide à domicile et les centres de coordination des soins et de l'aide à domicile.

Nous garantirons le soutien de la commune aux initiatives de partage de type « Give Box ». **Nous avons déjà mis en place une « donnerie » sur le site web « Berchem Box ».**

Ensuite, nous identifions un enjeu en termes de cohésion sociale et de Vivre-ensemble.

La vie en communauté nécessite que l'on partage un certain nombre de valeurs et de règles, que l'on se respecte mutuellement, que l'on soit solidaire. La Commune doit être attrayante et accessible pour toutes les composantes de notre population.

En matière de jeunesse, nous devons poursuivre et **renforcer la politique jeunesse** menée au cours des 6 dernières années en s'appuyant notamment sur l'Espace Jeunesse qui a été créé et le Conseil des Jeunes mis en place. Nous donnerons un suivi aux éventuelles recommandations du Conseil des jeunes. Dans le cadre de la **maison des jeunes dont nous avons jeté les bases récemment**, nous développerons pour les jeunes de 12 à 26 ans une palette d'activités large et diversifiée ainsi que des initiatives concrètes pour les aider à s'épanouir et à se responsabiliser et à faire entendre leur voix.

Nous lancerons le **projet « IDCity, Your Ideas, Your City »**, un concours qui s'adresse aux jeunes où ils soumettent leurs idées en ligne et se réunissent lors d'un IDCity Day. Nous multiplierons les lieux et moyens d'expression : rédaction d'un journal pour et par les jeunes, création d'une « radio jeunes » et relancerons le Conseil communal des enfants (ou toute autre formule à réfléchir) pour sensibiliser à la démocratie locale dès le plus jeune âge.

Nous éveillerons les jeunes aux problèmes de société par **l'organisation de débats** autour des préoccupations et demandes des jeunes berchemois. Certaines problématiques actuelles comme le harcèlement à l'école, le radicalisme de certains jeunes, la violence intra familiale, le rapport aux médias et aux réseaux sociaux,... méritent une attention toute particulière et le développement de moyens humains et financiers pour y répondre.

D'une manière générale, **nous poursuivons le soutien matériel et logistique apporté aux mouvements de jeunesse organisés et aux nouveaux projets menés par des jeunes** (tel le Festival

Schweitz'air). Nous optimaliserons l'utilisation des locaux en vue de privilégier des occupations partagées et rechercherons des locaux décentralisés dans les quartiers.

Nous développerons les **liens entre politique de jeunesse et politique sportive** et assurerons un accès démocratique à l'offre sportive pour les jeunes par la mise en œuvre du principe d'une carte « J » accordée dès 14 ou 16 ans et qui donne droit à des essais gratuits dans des clubs de sports ou à des réductions dans certains magasins, ...

Nous veillerons à ce qu'en matière de culture, les jeunes aient un accès à la fois à une offre adaptée et à la possibilité d'être eux-mêmes créateurs de culture (salle de répétition, ...).

A l'instar du Schweitz'air festival, nous faciliterons la réalisation de projets par l'octroi d'avances financières (micro-crédit) ou de subsides spécifiques et nous aiderons les jeunes Berchemois voulant monter des projets.

D'une manière générale, nous aiderons les jeunes à se construire l'avenir qu'ils souhaitent en impliquant les partenaires locaux tels que Actiris, les entreprises locales ou encore Infor jeunes en apportant aide et accompagnement dans la recherche d'un job étudiant et d'un premier emploi.

Pour ce faire nous organiserons une journée des jeunes talents ou, comme récemment, une journée de découverte des métiers.

En matière d'emploi, nous veillerons à **activer les partenariats publics et privés** pour rendre les emplois accessibles à toutes les tranches d'âges avec une attention particulière aux jeunes et à leur formation.

Nous mettrons en œuvre des **dispositifs en vue de créer des facilités d'emplois** pour tous les âges avec une attention particulière aux jeunes et à leur formation. L'organisation d'une bourse à l'emploi annuelle, la signature de contrats d'engagement de bruxellois par des entreprises qui s'installent dans notre commune. Nous lancerons une Semaine annuelle de l'emploi, rythmée par des ateliers, conférences et animations à l'adresse des professionnels et des demandeurs d'emploi.

En matière de Garanties jeunes, l'emploi des jeunes sera promotionné via la **création de liens entre les entreprises, indépendants et associations, la Commune et les dispositifs régionaux**, afin d'encourager les employeurs de la commune à engager des jeunes Berchemois. Une politique volontariste d'insertion professionnelle de demandeurs d'emploi sera menée avec les aides régionales et fédérales à l'emploi, notamment celles aux bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) ou d'une aide sociale qui peuvent bénéficier de mesures de mise à l'emploi (les « articles 60 et 61 » des CPAS).

Les employeurs locaux seront encouragés à prendre en charge un Art.61 dont les frais exposés pourront être remboursés en partie au terme du contrat si le jeune est engagé définitivement en CDI par l'employeur.

D'une manière générale, nous mettrons en œuvre les possibilités pour réorganiser les services d'emploi et de formation au sein d'une « **maison de l'emploi** » afin de délivrer un meilleur service aux habitants et un partenariat sera recherché avec une ou plusieurs missions locales.

Nous soutiendrons également la préparation aux entretiens d'embauche via l'organisation de permanences « emploi », une aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation et pourquoi pas un appui pour l'examen du permis de conduire. Nous poursuivrons et intensifierons les campagnes de lutte contre les discriminations à l'embauche.

Nous renforcerons la Commission Insertion socioprofessionnelle (ISP) du CPAS afin d'apporter un soutien efficace aux bénéficiaires d'une aide pour qu'ils s'intègrent dans le marché de l'emploi dans les meilleures conditions.

En matière de Cohésion sociale, nous développerons une série d'initiatives visant à renforcer le lien social dans la commune, avec une attention pour les quartiers "Hunderenveld" et "Ancienne Cité moderne », par le biais de l'asbl Cohésion sociale de Berchem-Ste-Agathe. Il s'agira de promouvoir le développement social des quartiers et de lutter contre toutes les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité au sens large (soutien scolaire, alphabétisation, tables de conversation, activités communautaires...).

En matière d'Affaires sociales et d'Insertion sociale, il faut développer un service aux citoyens qui ne sont pas usagers du CPAS ou qui ne se déplace pas au CPAS afin de mieux coordonner l'action sociale de la commune. Afin de renforcer l'action de notre CPAS, un service communal de première ligne devra accueillir, informer et orienter les citoyens dans ses démarches à caractère social.

Pour continuer... un enjeu en terme qualité de notre espace public, de sécurité, de propreté, d'animation et de cadre de vie

En matière de propreté, nous développerons un plan d'action propreté articulé autour de la sensibilisation des citoyens, du renforcement de nos collectes et de notre équipement, de la lutte contre les déjections canines et sur la sanction des personnes qui salissent l'espace public. Nous développerons également un « **contrôle de qualité** » de l'état de propreté des rues et nous assurerons un meilleur nettoyage des certaines zones spécifiques, notamment commerciales ou à fortes fréquentations. Nous mènerons une réflexion sur l'augmentation du nombre de toilettes, et de poubelles et de cendriers publics, bien entretenus et facilement accessibles, dans les lieux fréquentés.

Nous **promotionnerons les campagnes communes propres** en regroupant une série d'actions qui multiplient des opérations régulières et ponctuelles « coup de poing ». Un déploiement de caméras spécifiques sera organisé. Des négociations seront entreprises avec la Région pour mieux assurer le respect de ses obligations en termes de nettoyage des voiries régionales (chaussée de Gand, avenue Josse Goffin).

Nous entamerons les démarches avec la Région pour la création d'un parc à containers dans le nord-ouest de Bruxelles. Nous installerons des OlieBox près des bulles à verre pour éradiquer le phénomène de dépôt de bouteilles d'huile près de celles-ci et poursuivrons notre politique d'enterrement des bulles à verre.

En matière de mobilité, si nous étudierons les possibilités d'extension du stationnement sur la Commune pour les riverains et l'accès aux commerces, nous aurons comme objectif d'encourager l'intermodalité des moyens de transport et de garantir la cohabitation harmonieuse et la sécurité de ces différentes mobilités dans l'espace public. Avec un encouragement pour les mobilités douces.

Nous soutiendrons la Bernavette et poursuivrons le développement des nouveaux arrêts au sein de notre Commune.

Pour faciliter le stationnement, nous examinerons les résultats de l'étude régionale sur la création d'un parking public au centre de la Commune et son potentiel de réalisation en collaboration avec la Région et Parking Brussels. Nous voulons étendre la mobilisation des parkings privés de bureaux ou de surfaces commerciales au bénéfice du stationnement nocturne des riverains et empêcher les camionnettes de stationner sur les mêmes places de longues périodes .

Pour la zone bleue, nous terminerons l'extension de la zone bleue à toute la commune de manière à limiter les voitures « ventouses », nous évaluerons aussi le règlement relatif à la politique communale de stationnement et aux tarifs pratiqués.

Dans les quartiers, nous voulons **développer une politique de stationnement équitable et adaptée** aux besoins des quartiers. Le marquage au sol des emplacements de stationnement dans les rues sera étendu aux voiries qui posent problème, en fonction des besoins prioritaires, de l'étroitesse de la voirie et de la densité du parking. Nous garantirons, sauf nécessité impérieuse, le niveau actuel des places de stationnement

Nous ajouterons des places de stationnement pour handicapés et nous les contrôlerons plus régulièrement.

Pour privilégier les modes alternatifs de déplacement, nous **développerons un plan communal deux roues** en menant notamment une stratégie cyclable communale ambitieuse et concertée, en vue d'augmenter le nombre de trajets en vélo (notamment électrique), tant pour le loisir que pour les déplacements quotidiens. Nous encouragerons les écoles à développer l'usage du vélo et aménagerons l'espace public de manière à **favoriser le déplacement des vélos en sécurité** et prévoirons le matériel d'entretien et de réparation à usage public.

Nous activerons et **augmenterons toutes les possibilités de partage de véhicules** et notamment de vélos électriques et accorderons une prime pour l'achat de vélos électriques.

Nous participerons au **développement du réseau « Villo » et « Villo électrique »**. Pour le stationnement sécurisé des vélos, nous multiplierons les arceaux et boxes pour vélos à des tarifs accessibles et moins chers que ceux relatifs au stationnement des voitures. Sur l'espace public, nous développerons aux carrefours ne présentant pas de danger particulier une signalisation vélo pour le « tourne à droite » .

L'usage des mobilités alternatives par le personnel communal sera encouragé.

Et parce que la marche est finalement la première des mobilités, nous rendrons la commune entièrement « walkable », « marchable », c'est-à-dire hospitalière pour les piétons, accessible, attractive et confortable. Une attention aux usagers faibles sera également donnée.

Pour encourager le partage des modes de transports et l'intermodalité, nous augmenterons le nombre de véhicules partagés (type Cambio) et la diversité des modèles. Nous souhaitons également développer un réseau de location de véhicules électriques partagés et installer des bornes électriques de rechargement pour voitures dans l'espace public .

Nous défendrons auprès de la STIB le maintien d'un réseau de qualité pour assurer une bonne desserte de notre commune en transports en commun. Nous impulserons, avec l'ensemble des communes du nord-ouest, des négociations avec les organismes de transports publics (SNCB, STIB, DE LIJN,) en vue de favoriser l'intermodalité (notamment une augmentation de fréquence de trains vers le centre à partir des gares locales).

Pour garantir la cohabitation harmonieuse et la sécurité des différentes mobilités dans l'espace public, nous serons attentif à mieux faire respecter les règles de stationnement, le confort de passage sur les trottoirs ainsi que les cheminements piétons, notamment avec poussettes, en sanctionnant au besoin les contrevenants (chantiers, véhicules, etc.) et en diminuant, dans la mesure du possible, le

nombre de poteaux de signalisation. La sécurité routière fera partie des priorités du Plan Zonal de Sécurité.

Les abords des écoles seront aménagés de manière à assurer un équilibre entre les différents modes de déplacement. **Les modes « doux » seront privilégiés** et nous encouragerons les écoles à organiser des rangs scolaires à pied et à vélo. Nous développerons des **écoles sans voitures** et généraliserons des zones de stationnement temporaire à proximité de type « kiss and ride » ou des « rues scolaires ».

La présence d'agents et de surveillants habilités sera maintenue le matin et aux heures de sortie des écoles pour faciliter la traversée sur les passages pour piétons et nous prévoyons des passages pour piétons en suffisance aux carrefours et mieux les éclairer aux endroits très fréquentés .

Le dialogue en terme de mobilité avec les acteurs du Quartier de la Gare sera poursuivi et notamment la SNCB et le Ministère fédéral des transports pour garantir l'accessibilité tant pour les véhicules que les transports publics ou les personnes à mobilité réduite .

Nous développerons des expériences de « rues partagées » qui mettent l'humain au centre de l'aménagement tout en favorisant le contact visuel entre usagers, mis sur le même niveau : un seul espace est partagé sans trottoirs, sans feux ni bandes cyclables mais une seule règle valable pour tous, la priorité à droite. Nous permettrons l'organisation de zones piétonnes temporaires (fêtes, cérémonies, ...) ou régulières (mercredi après-midi, ...) dans certains tronçons de voiries communales. Nous ferons respecter la limitation et les limites de vitesse 30km/h partout.

Nous développerons des projets permettant de **travailler sur l'adaptation de nos modes de consommation**, car le transport des biens qui alimentent nos villes constitue près de 30 % de la mobilité.

D'une manière générale, nous défendons notre mobilité locale face aux projets régionaux ou fédéraux, tel que la rénovation du tunnel Léopold 2 pour prévenir les conséquences de report de trafic suite à la mise en œuvre de ces projets.

En matière d'environnement, dans la continuité de l'agenda 21, nous **développerons un « plan climat »** afin de diminuer notre empreinte écologique pour faire de Berchem-Sainte-Agathe une commune en **transition durable** à tous les niveaux (eau, déchets, alimentation, énergie, espace verts, zones basses émissions, ...) et initier et concrétiser la transition. Nous **adopterons également des mesures pour une meilleure qualité de l'air aux abords des écoles** situées sur le territoire de la Commune de Berchem-Sainte-Agathe.

Nous continuerons à **préserver et développer nos « espaces verts »** en garantissant un maximum de 60 % de bâti dans la commune. Nous développerons l'aménagement de potagers collectifs et maintiendrons la pérennité du Hoogveld et du Zavelenberg avec son respect comme zone verte. Nous avons déjà obtenu de Bruxelles-Environnement de réaménager le Bois du Wilder et nous veillerons à la sécurité et l'accessibilité de nos parcs publics.

Le **développement d'une politique en faveur du « zéro déchet »** sera une priorité dans les écoles et services communaux et nous inciterons les habitants à faire de même. La création d'une épicerie en vrac sera encouragée. Des chartes ou conventions "0 déchet" seront conclues avec les associations. Dans cet ordre d'idée, nous devons également **encourager « l'alimentation durable »** en favorisant les projets pilote d'agriculture urbaine, en installer des fontaines à eau potable dans l'espace public, en encourageant l'élevage d'abeilles et la production de miel. Le projet Pie Konijn sera développé en assurant notamment la sécurisation de son bâtiment.

L'eau doit également recevoir une attention particulière par le développement d'une politique volontariste et créatrice. Nous devons encourager la verdurisation des toitures et la perméabilisation des sols. Le réseau d'égout doit être rénové en concertation avec Vivaqua et les dispositifs limitant les risques d'inondations doivent être réalisés. Nous poursuivons et réaliserons le projet de rivière urbaine que nous avons initié.

En matière de **gestion durable de l'énergie**, nous promotionnerons et organiserons les achats groupés d'énergie, par rue, par quartier et développerons le principe du « tiers investisseur » avec la Région pour les travaux d'économies d'énergie (la Région avance les frais des travaux et le citoyen rembourse par les économies qu'il réalise). Le guichet énergie sera mis en valeur pour informer les habitants des différentes primes possibles.

Pour les personnes en difficulté, La cellule énergie conseille du Cpas continuera à aider les Berchemois à mieux gérer leur consommation d'eau, de gaz, d'électricité et à adopter les bons gestes pour faire des économies d'énergie. Nous poursuivrons le nécessaire travail de médiation de dettes avec les fournisseurs tout en informant sur les primes et aides existantes (Fonds social chauffage, Prime Rénovation).

Le placement de panneaux solaires et l'isolation des bâtiments communaux feront également partie de nos priorités tout au long de cette législature.

Nous développerons les zones basses émissions et assureront leur effectivité. Nous développerons également des initiatives de lutte contre d'autres formes de pollution, de l'air, sonores,...

En matière de sécurité, nous renforcerons le *proximity policing* sur le terrain en augmentant le nombre de membre du personnel dans notre division locale (pour autant que le fédéral active le recrutement des agents !) pour assurer une patrouille locale 24h/24 en plus des patrouilles d'intervention. Le rôle et la visibilité des agents de quartier sera redynamisé notamment en assurant le déplacement des policiers à vélo ou à pied. Mais aussi en mettant en valeur le travail indispensable de ces policiers.

Nous compléterons aussi le réseau de caméras de vidéo-protection dans l'espace public tout en assurant une veille locale des caméras en plus du dispatching de la zone ainsi que des caméras mobiles destinées à traquer les pollueurs de l'espace public.

L'accent sera mis sur la lutte intégrée contre les incivilités (opérations de prévention propreté, opérations coup de poing, formation des gardiens de la paix, engagement d'un second médiateur de rue...). Un plan annuel de lutte contre les incivilités sera mis en place et décliné par quartier. L'accent sera mis sur une plus grande vigilance et un suivi efficace des mesures contre l'incivilité (taxes spécifiques propreté ou occupation de l'espace public, sanctions administratives...) et des opérations « coups de poing » avec l'ensemble des services policiers, services sociaux et de contrôles tel l'Afsca.

L'information et la sensibilisation de la population aux règles de vie en commun dans l'espace public sera accentuée, grâce au travail du médiateur de rue permettant d'intensifier le travail de terrain du service prévention.

Nous renforcerons la formation des gardiens de la paix, nous voulons assurer le suivi du travail des agents-contestateurs des incivilités et assurer une présence accrue dans les lieux publics, les parcs, les fêtes et animations et organiserons dans les quartiers qui connaissent des difficultés, des diagnostics locaux, réunissant les services concernés. Ceux-ci seront concertés avec la population et serviront de base pour un plan d'actions de type Plan Local de Prévention. Rappelons d'ailleurs qu'un 3^e PLP est en cours de création.

En matière de sécurité routière, un diagnostic et un plan de sécurité routière qui intègrent tant le volet sensibilisation que la lutte contre les comportements à risque sera établi et une vigilance particulière sera accordée aux comportements délictueux au volant.

En matière d'espace public, nous continuerons à rendre l'espace plus sûr et plus convivial. Des actions telles que la réparation des voiries et la sécurisation des trottoirs, éclairage, passages piétons, feux de signalisation et aménagement des espaces verts avec des aires de détente seront bien évidemment menées.

Le plan communal de développement sera mis régulièrement à jour avec son cadastre des voiries, son inventaire de l'état des trottoirs et des rues. Des projets de réfection des voiries et trottoirs seront identifiés et mis en œuvre selon un ordre de priorités à définir ? Nous veillerons à réparer rapidement les voiries et trottoirs qui ne sont pas en bon état.

Une attention particulière sera accordée à **la qualité de l'éclairage de la commune et à l'aménagement de l'espace public**, notamment en sensibilisant et responsabilisant les habitants quant à leurs obligations d'entretien de leur trottoir et zones de recul. Nous continuerons à encourager les habitants à signaler les problèmes constatés dans l'espace public via **l'application « Fix My Street »** et à veiller à ce que les interventions soient faites rapidement. Un surveillant de l'espace public sera engagé à cet effet.

Une réflexion sera menée pour identifier les **pistes d'amélioration éventuelle de la circulation sur la Place Schweitzer** (marquages routiers,...) en collaboration avec la STIB et la Région.

Le placement de fleurs qui égaye nos rues et fait la marque de notre commune doit être préservé. Nous mènerons une réflexion sur les dépenses en eau, sur le coût et le choix des espèces. Nous veillerons à la qualité, à l'esthétique et au confort du mobilier urbain, avec priorité aux matériaux naturels comme le bois par exemple.

Dans la prolongation des 1000 arbres plantés dans l'espace public, la plantation d'arbre dans la Commune sera développée. Les bénéfices sont en effet multiples : qualité de l'air, soutien à la biodiversité, maintien de l'ombre, de la chaleur ou de la fraîcheur et facteur positif sur la sécurité routière.

La commune veillera à **garantir l'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite** et l'accessibilité des services à toute personne porteuse d'un handicap. L'espace public sera aménagé et, le cas échéant, revu, afin qu'il soit adapté pour l'usage des personnes à mobilité réduite, des malvoyants et en tenant compte des genres.

En matière du bien-être animal, un Echevinat a été installé. Nous développerons un plan d'action de stérilisation et d'identification des chats pour éviter l'abandon et l'euthanasie d'animaux, accompagné d'une campagne de sensibilisation de la population, pour permettre de contrôler la population féline d'une manière humaine et efficace, au bénéfice des animaux et des habitants.

Nous envisageons un parc canin avec jeux dans le cadre de subsides. Les chiens pourront y courir, jouer, apprendre et se sociabiliser avec d'autres compagnons en toute liberté.

Pour terminer, un enjeu en termes d'information et de participation active des citoyens.

En matière de communication, nous développerons et actualiserons nos outils d'informations pour que le citoyen puisse avoir un accès facile à l'actualité communale sous toutes ses formes. Dans un

autre registre, nous développerons l'accès aux documents via les e-guichet pour faciliter les démarches administratives des citoyens.

En matière de participation active, nous encouragerons des projets construits avec les habitants, avec des partenariats, au départ des quartiers et recentrerons le fonctionnement de la maison de la participation comme acteur clef de la dynamisation d'une participation active des habitants (soutien d'action de quartier, animation de débats constructifs autour de questions, de projets, de réalisations...) avec pour objectif la mise en place d'un budget participatif autour de projets concrets.

Des projets construits avec les habitants seront encouragés, avec des partenariats, au départ des quartiers. La création de comités de quartier sera facilitée et nous les soutiendrons dans leur fonctionnement. Sans être réducteurs, ces projets pourront concerner la verdurisation en commun d'intérieurs d'îlots, la mise en place de Plans Local de Prévention (partenariats citoyens- service de police en matière de sécurité dans les quartiers), des projets d'actions sur l'espace public dans les quartiers, ou encore des opérations d'achats groupés et collectifs. Le CEQV sera un lieu d'échange sur les projets.

En matière de festivités, nous veillerons à privilégier les animations visant à favoriser la mixité sociale, renforcer les liens entre les habitant(es), favoriser l'intergénérationnel... pour se faire nous rechercherons tout ce qui peut permettre **d'améliorer ces animations, de les rendre attrayante pour accroître l'attractivité de la commune.**

Nous **répartirons mieux les activités et événements sur les différents espaces publics** de manière à en faire profiter un maximum de citoyens.

Nous favoriserons également **des partenariats pour l'organisations d'évènements caritatif.**

Les animations sont pensées pour **être accessibles à tous.tes**, gratuit ou à un prix démocratique. Nous voulons continuer à faire de Berchem-Sainte-Agathe une commune où chacun se sent bien.

Nous redynamiserons le fonctionnement de la maison de la participation pour faire de la maison de la participation un acteur clef de la dynamisation d'une participation active des habitant-e-s. Ses missions seront réorientées vers le soutien des actions de quartiers, l'activation des informations, des relations et des actions entre les différents quartiers, sur la sollicitation des initiatives d'actions citoyennes et sur l'animation de débats constructifs autour de questions, projets, réalisations. Un agent de l'administration devra être dédié à ces missions.

Nous encouragerons et structurerons l'entraide entre citoyens en montrant l'exemple par la délivrance de services spécifiques aux parents et familles. Un service devrait par exemple être organisé pour aider, par des petites interventions simples, électriques ou de plomberie par exemple, les seniors ou personnes dans le besoin qui ne peuvent accomplir ces tâches par elles-mêmes .

Nous développerons une « plate-forme citoyenne » permettant en permanence aux habitants de donner leur avis et formuler des suggestions ou propositions. Des enquêtes de satisfaction périodique seront développées.

Les conseils et commissions seront redynamisés pour en faire des organes reconnus comme relais intermédiaires légitimes entre citoyens/quartiers et décideurs/gestionnaires publics.

Nous soutiendrons le secteur associatif qui est un partenaire incontournable et un relais indispensable de la vie communautaire. Le bénévolat sera encouragé, soutenu et valorisé par l'organisation d'une foire au bénévolat ou un guide du bénévolat local et en créant du lien avec les institutions présentes sur le territoire communal (Valida, Consultation ONE, Oxfam, homes, ...).

Nous renforcerons les collaborations entre la Commune, le CPAS et le secteur associatif réunis au sein de la Coordination sociale 1082.

Pour ce qui concerne le fonctionnement de la Commune et du CPAS, ces administrations doivent centrer leurs efforts sur la compétence des agents et la qualité du service aux citoyens. Nous assurerons une gestion rigoureuse et durable, dans le respect du bien public avec des mandataires au service de l'intérêt général.

Nous maintiendrons une **administration performante au service des citoyens**, en donnant la priorité aux démarches qui peuvent être accomplies en ligne, gratuitement et sans déplacement. Nous inscrirons Berchem-Sainte-Agathe dans une démarche volontariste de « smart city », « village intelligent ».

L'organisation du service public local sera pensée en fonction des besoins et des attentes des usagers et nous développerons l'échange d'information avec les services communaux de manière interactive, notamment via le développement et la diffusion de l'application « smartphone » pour favoriser le contact citoyen/commune.

A terme, tous les services ouverts au public seront regroupés dans un même lieu central et une garde enfants pour les parents qui souhaitent participer à des réunions officielles ayant pour objet de faire fonctionner la démocratie (Conseils Communaux, Réunions de quartiers officiels, Conseils consultatifs...) sera organisée.

Nous assurerons également notre rayonnement, dans la région, notre pays et sur le plan international en développant une **politique volontariste pour aider les personnes handicapées**. Une charte de la diversité sera développée pour atteindre la norme de 2% de personnes handicapées dans l'administration communale ou dans les marchés publics réservés et un groupe local « Cap 48 » ou « Télévie » sera créé pour permettre aux personnes de s'y investir.

Une **partie de budget et de nos énergies sera consacré au développement des projets concrets de coopération internationale** au bénéfice des populations et avec ces populations locales. Berchem-Sainte-Agathe est une commune tournée vers le monde et vers les pays moins favorisés en particulier. Dans ce contexte, l'asbl Solidarité Nord-Sud devra être soutenue et renforcée.

Nous prendrons des mesures afin d'intégrer la dimension du genre dans toutes les politiques publiques (gendermainstreaming), de leur élaboration à leur évaluation, en appliquant notamment le genderbudgeting (analyser l'impact du budget communal sur l'égalité femme/homme).

Dans cet ordre d'idée, sera développée une politique structurelle de diversité et d'égalité des chances avec notamment un échevin en charge de l'égalité des chances et un service en charge de cette matière au sein de la commune, un plan d'actions pour promouvoir la diversité, l'émancipation et l'égalité de toutes et tous, lutter contre toutes les formes de discriminations et par l'encouragement de formations et sensibilisations du personnel communal aux « différences » dans l'exercice de leurs fonctions.

En matière de personnel communal et du CPAS, l'administration communale s'engagera, dans le respect de la concertation sociale et sous réserve de moyens financiers suffisants, dans la voie de la réduction du temps de travail, avec embauche compensatoire. La mesure concernera en priorité et dans un premier temps les travailleurs de plus de 60 ans qui exercent un métier pénible.

Les autorités communales et du CPAS favoriseront la statutarisation du personnel et continueront d'appliquer des procédures objectives de recrutement et de promotion des agents. Nous investirons également dans la formation continue du personnel et reconnaitrons l'expérience acquise à travers le processus de « valorisation des acquis et des compétences ».

Nous veillerons au bon fonctionnement des synergies entre Commune et CPAS (tout en conservant le CPAS comme entité distincte), dans les métiers de « support » comme l'informatique, la gestion des bâtiments, la gestion des ressources humaines, les marchés publics, les services du budget, les travaux. Renforcer la complémentarité entre les services et favoriser les économies d'échelle.

En matière de transparence, le cadastre des mandats sera mis à jour et accessible au public. Les mandataires s'engagent à une intégrité totale dans l'exercice de nos fonctions à quelque niveau que ce soit et un reporting régulier sera publié sur les participations et les interventions des mandataires au sein des Intercommunales/ ASBL Communale.

Pour conclure, malgré un contexte budgétaire particulier et avec finalement peu de marge de manœuvre financière, c'est avec la conviction d'une excellente collaboration entre cette assemblée, le Collège, le Conseil du CPAS et les administrations communale et du CPAS - mais aussi avec les concitoyens au sein des conseils consultatifs et des associations - que la majorité s'engage à mettre tout en œuvre pour réaliser ces objectifs.

Elle a six ans pour répondre à ces 4 enjeux majeurs, pour développer sa politique et faire en sorte que Berchem-Sainte-Agathe soit, non seulement, une Commune agréable et conviviale – ce qu'elle est déjà – mais également une Commune où le lien social et la solidarité sont des valeurs humaines vécues et concrétisées dans la gestion quotidienne comme dans les projets d'envergure.